COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Les Chambres de commerce de l'Abitibi-Témiscamingue saluent la nomination de Sébastien D'Astous à titre de ministre délégué à l'Efficacité gouvernementale et à l'Allègement réglementaire de l'État et ministre responsable de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec

Abitibi-Témiscamingue, le 21 octobre 2026 – Les Chambres de commerce de l'Abitibi-Témiscamingue tiennent à féliciter Sébastien D'Astous, député d'Abitibi-Ouest, pour sa nomination à titre de ministre délégué à l'Efficacité gouvernementale et à l'Allègement réglementaire de l'État et ministre responsable de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec au sein du gouvernement du Québec.

Cette nomination est accueillie favorablement par le milieu économique régional, qui a récemment fait valoir l'importance d'une présence ministérielle capable de porter les priorités et les réalités de l'Abitibi-Témiscamingue au cœur des décisions gouvernementales.

Au cours des derniers mois, les Chambres de commerce et plusieurs partenaires du territoire ont rappelé la nécessité de mieux reconnaître les particularités de la région et son apport essentiel au développement du Québec. Cette vision s'est notamment exprimée dans la *Déclaration de l'Abitibi-Témiscamingue*, qui met de l'avant des enjeux liés au développement économique, à l'attraction et à la rétention de la main-d'œuvre, aux infrastructures, à l'accès aux services et à la vitalité de nos communautés.

« La nomination de M. D'Astous représente une excellente nouvelle pour notre région. Le fait qu'il soit également responsable de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec constitue un signal positif quant à l'importance accordée à nos réalités territoriales. Nous souhaitons que cette présence au sein du gouvernement permette de faire avancer les priorités identifiées par notre milieu et de renforcer la contribution de notre région au développement du Québec », ont déclaré les représentants des Chambres de commerce de l'Abitibi-Témiscamingue.

Les Chambres de commerce offrent leur entière collaboration au nouveau ministre et réitèrent leur volonté de travailler avec l'ensemble des élus afin de faire progresser les dossiers qui contribuent à la prospérité des entreprises, des organismes et des citoyens de la région. Elles demeureront mobilisées pour faire valoir les enjeux soulevés dans la Déclaration de l'Abitibi-Témiscamingue et pour soutenir les initiatives favorisant la croissance, l'innovation et l'occupation dynamique du territoire.

À propos des Chambres de commerce de l'Abitibi-Témiscamingue

Les Chambres de commerce de l'Abitibi-Témiscamingue représentent des milliers d'entrepreneurs, de travailleurs autonomes et d'organisations qui contribuent quotidiennement à la vitalité socio-économique de la région. Elles agissent comme porte-voix du milieu des affaires et favorisent un environnement propice à l'investissement, à l'innovation et à la création de richesse.

– 30 –

Renseignements et demandes d'entrevues

Chambres de commerce de l'Abitibi-Témiscamingue

Catherine Brière, coordonnatrice aux communications
Chambre de commerce de Val-d'Or
Tél. : 819 825-3703

Éric Beaupré, président
Chambre de commerce et d'industrie de Rouyn-Noranda
Tél. : 819 279-1170

Claude Balleux, président
Chambre de commerce et d'industrie d'Amos-Harricana
Tél. : 819 732-8100

Marie-Eve Deschenes, présidente
Chambre de commerce et d'industrie d'Abitibi-Ouest
Tél. : 819 333-5405

Véronique Girard, co-présidente
Chambre de commerce Témis-Accord
Tél. : 819 629-6657

Karie Bernèche, co-présidente
Chambre de commerce Témis-Accord
Tél. : 418 563-3140